

AMPER, services à domicile contribue toujours plus à l'amélioration de la qualité de ses interventions sur votre territoire !

Depuis plus de 25 ans, l'association AMPER œuvre sur le Morbihan afin de dispenser des services à domicile de très grande qualité. Attentive aux innovations sociales, AMPER a depuis longtemps contribué à l'amélioration des conditions de travail de ses salariés. En voici quelques exemples :

Afin de vous garantir des prestations de qualité constante, un soin particulier est accordé à l'accueil, la formation et l'accompagnement des nouveaux salariés intégrant la structure. Un tout nouveau dispositif de tutorat vient d'être mis en place. Il vous garantit des interventions de qualité constante et vous permet d'être sereins tout au long de l'année.

Dans la dynamique de la réforme d'octobre 2021 portant sur la Convention Collective des métiers du service à la personne, AMPER a revalorisé la rémunération de ses intervenants. Cela a rendu plus attractifs les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile en les adaptant à l'évolution de vos besoins.

Récemment, grâce au soutien du Conseil Départemental, AMPER a mis à disposition de ses équipes 120 véhicules de service hybrides. Il est probable que vous voyiez les véhicules AMPER sillonner votre commune. Comptant actuellement 350 intervenants à domicile, le but est de pouvoir encore étendre cet avantage.

Les efforts d'AMPER ne s'arrêtent pas là. Actuellement, les nouveaux conducteurs qui se rendent chez vous sont formés à l'écoconduite. Cette formation personnalisée permet d'apprendre les bons gestes pour réduire l'impact environnemental de leurs déplacements à votre domicile (diminution de la consommation de carburant et des consommables), tout en augmentant leur sécurité sur les trajets.

Enfin, AMPER a déployé son baromètre social auprès des intervenants à domicile. En affichant 80% de taux de satisfaction concernant l'environnement de travail, ce résultat montre que l'association reste à l'écoute des demandes de ses salariés sur des sujets comme la Formation ou sur les besoins de temps d'échanges entre collègues par le biais de réunions d'équipes.

Le maintien à domicile ne s'improvise pas : durant ces 25 années, AMPER s'est adapté à l'évolution socio-démographique de votre territoire, et cela pour votre confort et votre sérénité ainsi que ceux de votre entourage. Grâce aux multiples partenariats avec les professionnels de santé et médico-sociaux, nous portons un soin particulier à l'amélioration constante du service que nous vous devons.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble des services qu'AMPER propose sur votre commune ?
Appelez le 02 97 46 51 97